

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



LE CONTINGENTEMENT DES BEURRES d'importation, par arrêté du 20 Mars, vient d'être porté à 28.000 quintaux pour le deuxième trimestre 1932, y compris 1.400 quintaux pour la Sarre.

LE SALON DES VINS DE FRANCE occupera, cette année encore, le plus grand hall à la Foire de Paris, du 4 au 18 mai. Dans son voisinage se tiendront les expositions de tonnellerie, d'articles de caves, d'appareils de vinification et distillation. Le 11 mai aura lieu la « Journée des Vins de France », qui promet de remporter un succès considérable.

L'EXPOSITION D'HORTICULTURE de printemps aura lieu à Paris, au Cours la Reine, du vendredi 27 mai au dimanche 5 juin inclus. Cette manifestation florale consacrée aux roses, arbustes fleuris, orchidées, fruits forcés, légumes, industries et beaux-arts horticoles, s'annonce sous les plus brillants auspices.

A ROUEN aura lieu, du 12 au 16 Mai, le grand Concours régional agricole et hippique. Il comprendra un concours de chevaux de trait, un concours de juments normandes reproductrices, un concours beurrier, un concours des races porcines, ovines, etc...

LA TUBERCULOSE BOVINE fait de grands ravages aux Etats-Unis. Le gouvernement, les organismes officiels prévoient environ 600 millions de francs pour mener à bien la lutte. On estime que les pertes par la tuberculose se chiffrent à un milliard et demi par an.

La Belgique interdit l'entrée des Pommes de Terre et des Fruits français

On signale de Bruxelles que le « Moniteur » a publié un arrêté signé par le ministre de l'Agriculture, disant que l'importation en Belgique de tubercules ou plants de pommes de terre, fruits ou plants de tomates ou d'aubergines originaires ou en provenance de France est interdite.

« Le Vin d'Or »

Un Comité vient de se constituer, sous la présidence d'honneur des maires de Reims, d'Épernay et d'Hautvillers, pour commémorer le 50^e anniversaire de la découverte de la mousse du Champagne, par Dom Pérignon.

Les fêtes qui auront lieu les 26 et 27 juin, seront célébrées par un grand déjeuner qui se tiendra, le 28, à l'abbaye d'Hautvillers, où l'illustre moine vécut et fit, il y a 250 ans, la précieuse découverte, à laquelle le vin de Champagne doit sa renommée mondiale.

Pour la Défense de notre Elevage mulassier

Vœu voté à l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, le 16 Mars 1932.

« L'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, » Considérant la mévente des mules et mulâtres, » Considérant les besoins toujours croissants de ces animaux en Afrique du Nord,

» Emet le vœu :

» Que le ravitaillement de l'Algérie, la Tunisie et le Maroc en mules et mulâtres de tous âges soit exclusivement réservé à l'élevage français. »

Le vœu a été adopté à l'unanimité.

Tournant dangereux

Au moment où se poursuit la consultation électorale qui doit se terminer le 8 mai, le monde agricole se demande de quoi demain sera fait pour lui. Si vous parcourez nos campagnes au Nord comme au Sud de la Loire, vous constatez le même calme mais aussi le même souci.

L'Agriculture française menacée d'un péril mortel par la concurrence étrangère, dumping soviétique, primes à l'exportation allemande, avilissement catastrophique des prix du marché américain, n'a été sauvée que par la protection douanière instaurée au cours de la dernière législature. Elle a pu vivre, elle vit encore et puis c'est tout.

Ce « mur d'argent », comme disait avec aigreur un de nos adversaires au cours d'une des dernières séances de la Chambre expirante, n'a pas été élevé sans difficultés ni protestations.

Bien des esprits « à court terme » accusent le maintien artificiel des prix intérieurs, équilibrés en notre faveur, d'être une cause de vie chère et de marasme industriel. Peut-on demander un raisonnement plus élevé au représentant d'une population urbaine prête à geindre et à rejeter tous les péchés d'Israël sur Jacques Bonhomme ? D'autant que l'intellectualité de ce mandant est quelquefois fort maigre, que son horizon ne s'élève pas au-dessus de la réélection de sa piètre personne.

Et cependant, il est clair, qu'une nouvelle baisse de réajustement vers les cours mondiaux, toutes choses restant égales par ailleurs, provoquerait une révolution décisive dans l'économie rurale française. Elle se traduirait par une formidable vague de désertions de la terre, la disparition pour l'industrie et le commerce national de ses meilleurs clients, les agriculteurs.

Laissez le blé tomber à 100 francs, la viande à 3 francs, le vin à 50 francs, en deux ans nos champs cultivés deviennent pâtures à moutons ; nos plus riantes contrées se vident ; comme dans certains coins du Midi, des villages entiers sont à vendre à l'encan.

Comme toujours, le monde rural est silencieux. Il est calme, il le restera jusqu'à la crise insupportable ; mais il est inquiet, et ce n'est pas sans raison.

On cause. On entend causer. On lit les réflexions de certains journaux parisiens, etc... Un envoyé du Ministère du Commerce, il y a à peine quelques jours, se disait-il pas, ou à peu près : « Les années qui vont venir devront être marquées par l'abaissement de la protection douanière : les producteurs devront organiser la lutte par la réduction de leur prix de revient. »

En apparence, pour l'industrie, le programme se défend. Dans une manufacture on peut arriver, par le machinisme et la standardisation, à comprimer dans une certaine mesure les

frais, à organiser la résistance par le meilleur marché, et cela assez rapidement.

Placée devant la nature, la nature immuable, maîtresse souveraine de ses destinées, l'agriculture ne peut pas profiter des mêmes calculs. Il lui faut des années pour évoluer. Nous ne faisons qu'une seule récolte par an. Nos expériences ne se répètent qu'au rythme des saisons et de la lenteur des jours. Pour améliorer une race animale, ne faut-il pas la vie d'un homme, encore celui-ci doit-il avoir une persévérance à toute épreuve et une expérience profonde.

Notre évolution ne peut pas être rapide. Pour réaliser les perfectionnements qui nous sont demandés, qu'on nous donne du temps, que derrière notre réseau protecteur on nous laisse vivre, travailler et sauver l'avenir.

Avons-nous le droit d'espérer arriver au but ? Oui, à coup sûr. Chose inattendue pour un profane, l'agriculture est d'une souplesse extrême, elle a de prodigieuses facultés d'adaptation. Pour un observateur averti, depuis cinquante ans nos méthodes n'ont pas cessé de se modifier, et j'affirme que nous avons réalisé tout autant de progrès que les industries les plus éblouissantes. Nous avons fait bénéficier de toutes les découvertes, adaptant « le mesnage des champs » aux conditions les plus variées.

Si l'on nous en laisse le loisir, nous pourrions modifier avantageusement notre production. Cela sans provoquer une révolution désastreuse de l'économie rurale, en conservant à la population terrienne sa densité, avec le « train de vie » honorable auquel elle a droit.

C'est par l'orientation vers la culture intensive que nous améliorerons la situation. Obtenir de gros rendements sur des surfaces réduites, telle est la méthode. Il est moins coûteux de produire 80 quintaux de blé sur deux hectares que de le récolter sur cinq. Chacun le sait.

Par l'aménagement des eaux, drainage et irrigation, par le parfait ameublement du sol que facilite la mécanique agricole moderne, nous pouvons réaliser sur les terres de qualité de fructueux progrès.

Et voici que nous avons maintenant à notre libre disposition les résultats des prodigieuses possibilités de la fixation de l'Azote de l'air ; à mon avis, la plus grande découverte de notre époque. Grâce à elle nos espoirs sont sans limite.

Question de prix des engrais azotés de synthèse ! A l'industrie de nous les fournir à très bon compte et nous pourrions alimenter tout le monde à bon marché.

C'est le problème de l'Azote, il ne peut que se résoudre victorieusement.

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Fantassin — Taureau Maine-Anjou, 1^{er} Prix



Taureau ayant plus de deux dents de remplacement, à M^{me} Veuve SAUTEJEAU et DOUCET, La Guimachère, La Chapelle-Heulin

Un Brin de Causette...



— Alors, père Jeannot, on vous a donné point vu à la Foire de Nantes... on vous attendait pour boire un coup !

— Moi je vous en point attendu pour en boire deux, car j'avions bièrement soif après tertous les conférences et les conférences autour des machines et des stands.

— Je vois ben, pardi ! Vous êtes perdu dans le village du muscadet et pis après vous trouviez pu la sortie.

— Dame ça, père Priou, c'est une injure, ou je m'y connais point. Père Jeannot a toujours tenu le coup jusqu'à présent et quand c'est même qui pourrions pu rentrer en marche avant, y rentrerait ben chez li en marche arrière... Par bonheur ça lui était point encore arrivé.

— Et quèque c'est qui vous a intéressé le plus ?

— J'on visité à peu près tous les expositions et les concours. Fallait ben pour se tenir au courant ; on est jamais trop savant, à ce qu'on dit. D'abord à l'exposition d'aviculture... Tiens vous vous occupez des poules an'hui ?

— Non, père Priou, c'était bon pour nos bourgeois. Seulement à une quèque chose qui me préoccupe : le poil, le poil des lapins angoras ! Savez-vous qui a une manière de faire de l'argent avec ces bestiaux-là. J'on assisté au concours d'épilage ; c'est très rigolo, y s'laissent tondre comme des moutons. Pensez-dan, le premier prix avait 258 grammes de poil, ce qui faisait 40 francs au cours actuel et y faisant comme ça trois ou quatre épilages par an. Vous voyez d'ici 120 francs de rapport avec un lapin, si qu'on en avait un cent, ça ferait 12.000 francs de revenus... à un poil près !

— Alors, avec dix fois plus d'angoras ça ferait 120.000 francs ! Si c'était vrai, j'y vendrais ben tout mes bêtes à cornes et ça me donnerait moins d'embaras.

— Mais savez-vous, père Priou, qui a une commune, à Louerre, en Maine-et-Loire, oussque tertous les cultivateurs ont vendu leurs vaches et leurs bœufs pour faire des lapins angoras. Tout les écuries sont transformées en clapiers, y a des fermes où on élève 700 ou 800 lapins et M. le Maire itou, étant devenu le pu gros marchand de poils du pays !

— Ça c'est ben joli, seulement si tout l'monde se mettait à faire l'élevage des angoras, le poil vaudra pu ren, rapport qui en aura trop.

— C'est pour tout la même chose, mon pauvre ami. Faudrait trouver le métier filon et point le crier sur les toits. Mais où c'est qui l'est ce métier là... Tenez, j'me suis laissé tenté à la Foire, j'on acheté une machine à piquer les choux.

— Une mécanique ?

— Ben sûr, une mécanique ! Y a pu moyen trouver la main d'œuvre pour faire son travail. Comment voulez-vous faire autrement ?

— C'était au moins pour piquer des choux, pour les lapins angoras !

— Tout juste ! père Priou, mais fallait point le chanter sur les toits sans ça les oussins dirant que père Jeannot est devenu piqué, ou qui l'a un poil dans la main, à faire ce métier là... Sans compter que qu'il est long, pu qu'en ça rapporte !

maître Jeannot

Erratum

Dans notre dernier Bulletin, nous avons mis, par erreur, la légende du taureau de M^{me} Sautureau sous la photo du superbe taureau Normand de M. Joyau Ernest, de Saint-Père-en-Retz. Afin d'éviter toute confusion, nous reproduisons ci-contre les photos de ces deux lauréats, avec leur véritable légende.

« Aimez-vous la banane ? on en a mis partout »

Boileau, dans sa jolie satire « Le repas ridicule », parlant non de la banane, alors inconnue, mais de la muscade, qui était la toquée des gourmets de son temps, a posé la question ci-dessus.

Il faut croire que les Français de nos jours répondent affirmativement, puisque le tonnage des importations de bananes ne cesse d'augmenter :

En 1926.....	62.221 tonnes
— 1927.....	80.089 —
— 1928.....	111.740 —
— 1929.....	127.778 —
— 1930.....	183.943 —
— 1931.....	214.169 —

En provenance en majeure partie des îles Canaries (Espagne), par l'intermédiaire de Compagnies commerciales anglaises.

Le dernier tonnage indiqué représente 400 millions de francs, sur lesquels seulement 20 millions en provenance de nos colonies (Antilles et Guinée).

FRANÇAIS, ACHETEZ FRANÇAIS !
FRANÇAIS, MANGEZ FRANÇAIS !
FRANÇAIS, BUVEZ FRANÇAIS !

Les marchés extérieurs se fermant, il faut, A TOUS PRIX, réserver le marché intérieur à nos PRODUITS NATIONAUX.

Voter pour le meilleur candidat, c'est bien. Mais soutenir son Syndicat, c'est mieux !

Pour la défense de vos intérêts, que chacun présente un nouvel adhérent, et par notre force et notre union nous obtiendrons les meilleurs résultats.

Plusieurs centaines de Marins français intoxiqués par du vin espagnol

Le Havre. — Depuis plus de trois mois, des marins, présentant des symptômes d'intoxication, étaient hospitalisés à leur arrivée au Havre. D'autres, plus atteints, avaient dû être débarqués en cours de séjour. A l'hôpital, on constata qu'après l'entrée du corps, de la tête et des membres, des callosités se formaient sur la peau, les yeux étaient larmoyants et l'on conclut à l'empoisonnement par l'arsenic. Jusqu'à présent, on a enregistré deux décès.

D'après les déclarations des malades, on fit l'analyse du vin qui, provenant d'Espagne, était resté sous douane et avait été livré directement aux navires sans passer par aucun entrepôt havrais. L'analyse révéla que ce vin contenait de l'arsenic dans des proportions très inquiétantes. Certains incriminent ces intoxications consécutives à un troisième sulfatage des vignes opéré alors que le raisin était déjà formé.

Fermeture des Bureaux

Du 1^{er} Mai au 1^{er} Octobre, les Bureaux du Syndicat à Nantes seront fermés le LUNDI MATIN.

Taureau Normand — 1^{er} Prix de 3^{me} Section



Taureau ayant plus de deux dents de remplacement ; poids 1.100 kilos ; à M. JOYAU ERNEST, Le Marais-Gauthier, Saint-Père-en-Retz

Défendons nos Fruits français

Le Danger du Pou de San-José

C'est le 12 février dernier qu'un inspecteur du Service phytopathologique découvrit l'existence de l'aspidotus perniciosus, ou pou de San-José, dans un lot de pommes, fraîchement débarquées d'Amérique. Dès le 27 février nous annonçâmes ce nouveau fléau à nos lecteurs ; puis les 12, 19 et 26 mars, toujours par la voie de notre Bulletin, et en accord avec les autres grandes Associations agricoles, nous menions campagne pour que notre Ministère de l'Agriculture prenne les mesures protectrices qui s'imposaient d'urgence.

Nous reproduisons ci-dessous une intéressante étude sur ce petit insecte suceur, considéré à juste titre comme le plus redoutable fléau pour notre arboriculture fruitière. Ces lignes, écrites par M. Robert Regnier, docteur ès-science, directeur de la Station de zoologie agricole du Nord-Ouest, demandent à être lues et méditées avec une grande attention. Nos adhérents en feront, certes, leur profit.

A l'heure où les Anglais refusent nos cerises, par crainte de leurs vers, où ils ferment leurs portes à nos pommes de terre et primeurs, par crainte du doryphore ; à l'heure où l'Espagne, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique nous ont fermé, tour à tour, la porte de leurs marchés, il est vraiment INCONCEVABLE de laisser rentrer encore chez nous, avec d'aussi grandes facilités, des quantités massives de fruits, de primeurs, de vins et autres produits des pays étrangers !

Huit jours après le fameux décret d'interdiction d'entrée des pommes américaines, on abrogeait cette mesure, ou on cherchait à la détourner adroitement, et ceci sur l'intervention de la Chambre de Commerce Franco-Américaine... sous prétexte que cette interdiction causerait un préjudice grave aux Compagnies de navigation !!! Or, nous apprenons, après une série d'enquêtes sur les importations, que les 9/10 de ces Compagnies, frétant soit en caisses, soit en vrac, cette marchandise, sont des Compagnies de navigation ETRANGERES ! Et ceci d'après la statistique même du Bureau des Douanes.

Périssent la France et ses vergers, pour que certains intermédiaires puissent continuer à empocher de grasses prébendes ! Il est temps que toutes nos Associations Agricoles, tous nos producteurs de pommes, de poires et autres fruits, se dressent comme un seul homme, et exigent des Pouvoirs publics les mesures de protection indispensables contre ce nouveau fléau qui nous menace. Nous ne ferons du reste qu'imiter tardivement les Américains, les Anglais et les Allemands. Ne soyons pas plus bêtes qu'eux et sauvagardons notre richesse nationale.

R. FAIVRE.

Le pou de San-José est une cochenille encroûtante de forme arrondie, qui doit son nom à sa dé-

couverte, vers 1873, dans la vallée de San-José, en Californie ; il est maintenant répandu sur tout le territoire des Etats-Unis. On le trouve également au Canada, en Chine, au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il est originaire de Chine.

A l'état adulte, l'insecte est jaune et recouvert d'une écaille discoïde de 1,5 à 3 mm. de diamètre, de couleur gris cendré avec, au centre, un mamelon jaunâtre. Il rappelle, à s'y méprendre, une cochenille qui est commune sur nos pommiers : l'aspidotus ostreiformis, qui forme un véritable revêtement sur les écorces, et anéantit l'arbre par sa succion continuelle.

Ce qui rend si dangereux le pou de San-José (aspidotus perniciosus), c'est son extraordinaire fécondité et le nombre de ses générations : les femelles hivernent, protégées par leur bouclier ; elles sont vivipares, et donnent en mai des petits, qui ont le corps ovale, portent des pattes et des antennes, et se montrent très actifs ; ces petits subissent trois mues en vingt-cinq jours ; au cours de ces mues, les femelles vont se fixer, perdent leurs pattes, leurs antennes, et leurs yeux prennent une forme circulaire par contraction du corps, et sécrètent des filaments de cire blanche, qui en se soudant donnent le bouclier protecteur. Les mâles ont des pattes, des yeux, des antennes et des ailes, et sont très agiles, tandis que les femelles sont sédentaires et vivent fixées à la place même où elles ont secrété leur bouclier.

Une femelle donne naissance, 8 à 10 jours après la fécondation, à 400 jeunes, qui, 40 jours plus tard, sont en état de se reproduire à leur tour ; de sorte que, d'après les calculs de Marlat, une seule femelle peut donner en une année une descendance de plus d'un milliard et demi d'individus. Cet insecte se nourrit exclusivement de la sève des végétaux, on juge par là des dégâts considérables qu'il peut commettre, quand il s'installe dans un verger où on ne fait pas de traitements insecticides : en moins de trois ans, l'arbre attaqué est tué, tandis que nos espèces indigènes, si nuisibles soient-elles, sont incapables normalement d'affaiblir l'arbre au point de le faire mourir.

Le pou de San-José se fixe aussi bien sur les fruits et les feuilles que sur les rameaux, ce qui justifie le décret ministériel du 8 mars dernier, interdisant l'entrée et le transit en France des plantes vivantes et des parties de plantes, y compris les fruits frais, originaires ou en provenance des Etats-Unis d'Amérique, ou des pays où la présence du pou de San-José a été constatée.

Du même coup se trouvent frappées par ce décret les importations de pommes, que nous étions habitués à voir sur nos marchés, et qui concurrençaient d'une manière intensive nos fruits français. Le ministère de l'Agriculture s'est servi ici de l'arme que la science lui donnait : devant le danger que faisait courir à notre arboriculture française l'intensification des importations de fruits exotiques, le Ministère ne pouvait agir autrement. Dès 1920, au Congrès de Ploërmel, nous avions signalé la menace qui pesait sur nous, du fait de la présence du pou de San-José dans les vergers américains, de même que nous faisons connaître cet autre fléau de tous les arbres fruitiers, le Japanese beetle, acclimaté dans l'Etat de New-Jersey ; nous avons fait alors émettre par l'Association française pomologique un vœu tendant au renforcement du contrôle phytopathologique sur les fruits en provenance de l'Amérique, et au développement des Services de défense des végétaux (applications et recherches). Après le phylloxera, le

pucceron lanigère, la fourmi d'Argentine, le doryphore, nous voici menacés du pou de San-José : c'est la rançon des relations internationales, de la multiplication des échanges, et de l'accélération des moyens de transport. Nous devons nous soumettre aux exigences de notre époque. Nous voulons avoir à bon compte sur nos tables les fruits frais toute l'année ; nous nous y habituons, et, ma foi, nous aurons tort de nous en plaindre ; mais les avertissements que les entomologistes nous donnent, montrent combien il faut être vigilants.

C'est dans cet esprit que les Allemands ont organisé dans le port de Hambourg un laboratoire d'inspection phytopathologique, dont nous avons parlé en détail dans notre récent travail sur « l'Organisation moderne de la défense des végétaux ». Dès 1898, le pou de San-José a été signalé sur des arrivages de fruits à Hambourg, et ceci nous a valu en France le décret du 30 novembre 1898 ; la question n'est, par conséquent, pas nouvelle ; il suffit d'une inspection minutieuse aux halles de Paris pour que la célèbre cochenille fut à nouveau à l'ordre du jour.

Jusqu'ici, il faut bien le dire, sa présence n'a été signalée dans aucune plantation, mais quand on songe qu'une épine écorchée contaminée abandonnée dans un verger peut infester le pays, on juge de l'importance de la menace, car au point de vue biologique, rien, en apparence, ne semble s'opposer à son acclimatation dans certaines de nos provinces. Le danger est d'autant plus grave que le pou de San-José s'attaque non seulement au pommier, mais aussi au poirier, au cerisier, au pêcher, à l'abricotier, au groseillier, au rosier, au tilleul, à l'orme, au noyer, au châtaignier et même à la vigne.

Cette cochenille, comme celles qui vivent sur nos arbres fruitiers, et sont si fréquentes en Normandie, est fort heureusement vulnérable ; elle ne résiste pas aux bouillies à base d'huile d'antracène (traitement d'hiver), ni aux bouillies sulfocalciques, dont l'application régulière devrait faire partie des soins d'entretien de tous les vergers.

Robert REGNIER.

La Chasse aux Vipères EST OUVERTE

Depuis plus d'un mois, elles ont commencé leurs sorties ; on les trouve de préférence, par beau temps, de midi à 3 heures, dans les endroits peu fréquentés, abrités du vent, exposés au soleil, mais à proximité de taillis ou de fourrés dont le voisinage est nécessaire à leur température craintive.

Aucune vipère, et l'on peut dire aucun serpent au monde n'attaque l'homme. Donc, si vous voulez vous débarrasser du voisinage des vipères, vous pouvez considérer que tout serpent aperçu est condamné.

Point n'est besoin de machine infernale. Il suffit d'être muni d'un bâton fourchu pour immobiliser la vipère sur tous les terrains. Sur un sol ferme, un bâton quelconque, un crayon même est suffisant. Lorsqu'on la fixe ainsi il faut éviter d'avoir la main à portée de sa tête, car c'est alors qu'elle frappe avec une extrême rapidité, ce qui explique la fréquence relative des piqûres d'un animal qui ne demande qu'à fuir.

Il est de votre intérêt de ne sacrifier que les vipères, car les autres serpents vous rendent de grands services. La vipère elle-même détruit beaucoup de rats, mais elle est très dangereuse, surtout pour les enfants. Et si l'on ne s'oppose pas à temps à sa multiplication, elle peut devenir vite envahissante.

Après avoir, de sang-froid examiné une seule fois une couleuvre et une vipère, on ne peut se tromper. La vipère est courte, trapue, sa queue se termine assez brusquement. La couleuvre est plus délicate. Ne tenez pas compte de la forme de la tête ni de la couleur de la robe. Ce sont des causes d'erreur. En regardant de près, on constate des différences infaillibles. La couleuvre a la pupille ronde, sur le dessus de sa tête on voit nettement neuf plaques lisses plus grande que des écailles. La vipère a la pupille linéaire verticale, sur sa tête on ne voit pas de plaques, sauf sur celle de la vipère péliade où l'on en trouve trois, mais jamais neuf.

En France, la vipère seule est dangereuse pour l'homme. Dans les pays chauds, en dehors des vipéridés qui comprennent les vipères trigonocéphales, crotales, etc., il y a des couleuvres à pupille ronde plus nombreuses et plus dangereuses, comme les cobras, buagares, serpents corails, etc. Dans ce cas, la distinction des pupilles et des plaques ne signifie rien au point de vue de la sécurité.

Pour ceux que ces questions intéressent, signalons qu'au cours de la séance du 12 mai prochain, la Société d'Histoire naturelle de Nantes présentera en liberté les divers serpents de nos pays, avec examen des mâchoires, extraction du venin, etc.

LES EXPLOSIFS ET L'AGRICULTURE

L'attention de MM. les Ingénieurs Agronomes du département a été intéressée, au cours de l'année dernière, par des expériences de déracinements, de dessouchages et d'arrachages de vieux arbres, etc., qui ont été effectuées au moyen de l'Explosif Agricole et sous la direction d'un artificier diplômé du Gouvernement.

La méthode n'est pas nouvelle, mais il est fort regrettable qu'elle ne reçoive pas plus d'applications. Il est donc utile de la faire connaître et d'en recommander l'emploi.

Par des conférences basées sur des résultats pratiques et du plus haut intérêt pour l'Agriculture, M. A. Piedallu, docteur en sciences, ingénieur-chimiste, chargé de missions en Algérie par le Ministère de l'Agriculture, nous a démontré l'énorme intérêt que les agriculteurs ont à employer l'Explosif Agricole.

Cet éminent praticien nous a présenté cet Explosif comme un outil de paix puissant, producteur de travail et de richesses ; capable de doter les sols stériles et rocheux d'une culture abondante et fructueuse. Cet Explosif est composé de produits nitrés qui, contrairement aux explosifs chlorés, donne aux terrains maigres un engrais qui leur manque et assure ensuite leur fertilité se traduisant toujours par d'abondantes récoltes.

Mais là ne s'arrêtent pas les avan-

tages que l'on retire de l'Explosif Agricole ; il est l'auxiliaire précieux et indispensable d'intéressants travaux que notre devoir est de faire connaître aux agriculteurs et aux propriétaires terriens et qui sont :

Les Dérochements,
Les Sous-Solages,
Les Dessouchages,
L'abatage et le débitage des arbres,
Les Plantations,
Les Nivellements,
Les Reboisements,
Les Drainages.

Dérochements. — De nombreux exemples enregistrés tant en France qu'en Algérie et à l'étranger, confirment de magnifiques résultats. Des sols réputés incultes, encombrés par l'abondance des roches et dans lesquels il était impossible de passer la charrue et à plus forte raison le tracteur, sont devenus de riches exploitations en blé, maïs, betteraves, etc., après l'emploi de l'Explosif Agricole dont la simple application en surface a pulvérisé les têtes de roches jusqu'à une certaine profondeur, sans être obligé de pratiquer des trous dans la masse.

Dessouchage. — Le dessouchage a pour but de faire sauter les vieilles souches d'arbres dont les troncours et racines gênent les cultures. Par cette opération les terres sont profondément défoncées et remuées, il

est alors facile de les purger de tout ce qui les encombre et de les préparer aux plantations utiles.

Abatage et débitage. — Souvent en bordure des champs, des arbres sans vie, ou même encore vivants mais malades et sans rapport, gênent les cultivateurs et occupent un emplacement qui pourrait être utilisé avantageusement. Leur arrachage par les moyens ordinaires est long et dispendieux. L'Explosif Agricole est un moyen prompt et sûr pour les abattre et les débiter ensuite.

Sous-Solage. — Le sous-solage ramène les arbres qui se développent mal ; l'opération a pour but d'ameublir le terrain, de le rendre plus perméable aux eaux pluviales qui donneront naissance à de nouvelles racines et rendront aux arbres la vigueur qui leur manque.

Plantations et reboisements. — Soit en terrains meubles, ou rocheux, ces travaux sont singulièrement facilités par l'emploi de l'Explosif Agricole. La puissance qu'il développe est alors utilisée pour creuser des trous qui permettent la mise en culture de terres jusqu'alors réputées ingrates ou stériles.

Drainage. — Cette opération a pour but d'assainir les terrains trop humides. Parfois de simples fossés suffisent à l'écoulement des eaux,

mais le remède est toujours incomplet si le sous-sol n'est pas perméable, car à l'époque des sécheresses, l'évaporation asséchera la terre et la végétation s'arrêtera. Ici encore, l'Explosif Agricole est tout indiqué pour défoncer la couche imperméable qui permettra à l'eau de pénétrer profondément dans le sol et d'y conserver sa fraîcheur.

Nivellement. — On ne saurait trop attirer l'attention sur les travaux de nivellements. La plupart du temps les différences de niveaux proviennent des différentes natures des terrains. En effet, souvent à un terrain rocheux succède, en contrebas, une terre de rapport facilement cultivable. Qu'est-il donc arrivé ?

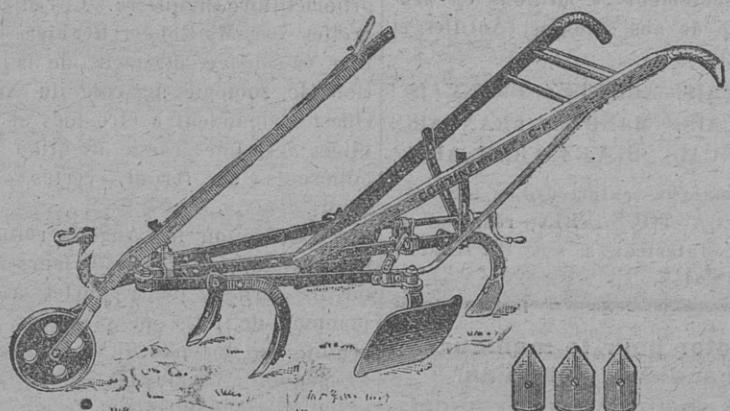
Les pluies, depuis des temps reculés, ont peu à peu entraîné dans le champ voisin le peu de terre végétale que l'autre contenait et celui-ci en s'appauvrissant enrichissait celui-là. L'écoulement des eaux pluviales continuant ce travail à l'aveugle tout temps ses flancs plus ou moins perméables. Chaque ondée fait ruisseler l'eau qui entraîne avec elle les sels indispensables à la vie des végétaux dont a toujours profité le champ le moins élevé. Encore ici l'Explosif Agricole est appelé à jouer son rôle pour le défonçage, le nivellement et la fertilisation.

R. L.

Machines Agricoles

Houes-Cultivateurs

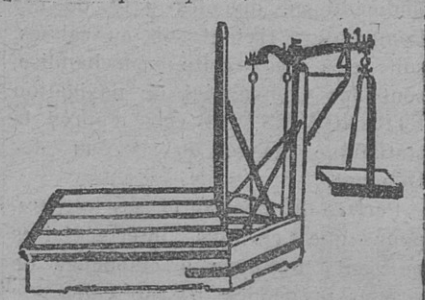
à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



- Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m..... 198 fr.
- Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m ; 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage)..... 193 fr.
- Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage)..... 216 fr.
- Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux. Majoration de 10 fr. pour Manchérons en bois.
- Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Bascules décimales

Construction renforcée et très soignée. Marque réputée.



Forces	Pointe	Chêne verni
100 kil.....	135 fr.	155 fr.
200 —.....	165 —	190 —
300 —.....	200 —	235 —
500 —.....	275 —	330 —
1000 —.....	665 —	715 —

Plus value pour crochet de sûreté : 26 fr. — Taxe de vérification première : 6 fr. 75. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules Romaines

Equipées avec nouveau fléau breveté. Construction renforcée et très soignée.

Forces	Pointe	Chêne verni
100 kil.....	275 fr.	295 fr.
200 —.....	285 —	315 —
300 —.....	335 —	370 —
500 —.....	435 —	485 —
1000 —.....	765 —	840 —

Plus value pour bride mobile : 38 fr., 51 fr. ou 63 fr., suivant force. Taxe de vérification première : 12 fr. 25 ou 17 fr. 15. Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules farinières. Bascules pèse-fûts et bascules pèse-bétail : Nous consulter.

Grillages

Toutes dimensions. Nous consulter en précisant hauteur et mailles.

FILS DE FER ET RONCES : Nous consulter.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs réversibles ordinaires, dents plates ou étréangées et pièces de renforcement des traverses extérieures. MODELE REGULIER, dents intérieures, sur 3 traverses :

Avec avant-train à vis à 1 roue :		
Largeur	1 levier	2 leviers
5 dents.....	0°00 310 fr.	325 fr.
7 —.....	0°00 325 »	340 »
9 —.....	1°30 375 »	390 »
11 —.....	1°60 420 »	

Avec avant-train à vis à 2 roues :		
Largeur	1 levier	2 leviers
5 dents.....	0°00 330 fr.	345 fr.
7 —.....	0°00 345 »	360 »
9 —.....	1°30 395 »	410 »
11 —.....	1°60 445 »	

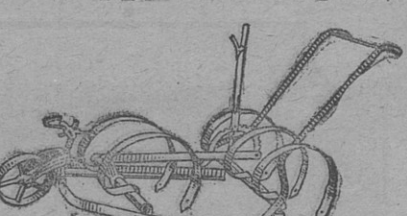
MODELE VIGNERON, dents montées sur 4 rangs, dont deux dents travaillant derrière les roues, mêmes prix que ci-dessus.

Pour les cultivateurs 9 dents et au-dessus, nous recommandons l'avant-train à 2 roues et 2 leviers.

Remise à nos adhérents et bonification de transport.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étréangées :



Nombre de dents	Largeur de travail	Poids	Prix avec mancheron sans roue
5	0.60	47 kil.	172 fr.
7	0.70	59 —	210 »
9	0.90	70 —	255 »
10	1.00	73 —	265 »
11	1.10	80 —	300 »
12	1.20	82 —	310 »

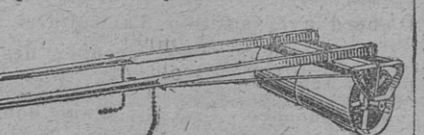
Majoration pour 1 roue : 12 fr. — 3 roues : 34 fr.

Prix départ. Remise aux adhérents et bonification de transport.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Largeur de travail	Diam	Poids MOYEN
	0°30	0°55 0°60 0°65
1°40	285 k.	
1°60	305 k.	315 k. 360 k. 385 k.
1°80	320 k.	335 k. 385 k. 415 k.
2°00	340 k.	355 k. 405 k. 440 k.
2°20	355 k.	365 k. 435 k.

Prix au kilo : 1 fr. 85 départ usine.

Remise à nos Adhérents.

Herses articulées en Z

Herses à 3 flèches par compartiment. Entièrement en acier livrées avec barres d'assemblage, volée d'attelage chaînes centrales d'articulation.

Dents de : 13°	15°	17°
2 comp., 30 dents.	44 k. 60 k. 69 k.	
3 comp., 45 dents.	68 k. 92 k. 106 k.	
4 comp., 60 dents.	92 k. 124 k. 143 k.	

Prix du kilo : 2 fr. 70, départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiment.

Les Rétro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc.). La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.



PRIX DES APPAREILS COMPLETS

Rétro-Force N° 1

Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture..... 327 fr.

Pour vigneron et pépiniéristes..... 361 »

Pour maraîchers ou amateurs..... 499 »

Pour grande culture maraîchère..... 719 »

Rétro-Force N° 3

pour petite culture et amateurs

Appareil de traction avec cl. 5 socs cultivateurs, 4 socs briseurs, soit dix pièces..... 150 fr.

Prix départ lieu de fabrication. Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils. Modèle visible au Syndicat.

Cisaille pour la Vigne

Nouvelle cisaille brevetée « Rogn-Vit » pour la vigne..... 45 fr.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3 m/m, les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulèvement.

Contenances en litres	Prix en tôle pointée	Prix avec cuve galvanisée
N° 1 50	305 fr.	430 fr.
2 65	455 »	495 »
3 80	505 »	550 »
4 100	570 »	620 »
5 125	625 »	680 »
6 150	685 »	760 »
7 200	760 »	840 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

« Pompe Honnête »

Pour pulvérisation des arbres fruitiers, désinfection, badigeonnage à la chaux, etc...



Pompe à deux corps..... 260 fr.

Avec système de gonflage pour pneus..... 320 fr.

Prix départ. Remise aux adhérents.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 m/m, craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

Contenances	Prix
N° 1 50 lit.	235 »
2 60 —	260 »
3 80 —	300 »
4 100 —	345 »
5 125 —	390 »
6 150 —	430 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

La Vie Syndicale

Assemblée Générale du Syndicat

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le lundi 9 mai 1932, à 14 h. 30, au siège du Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Assemblée Générale de la Coopérative

L'Assemblée générale annuelle de la Coopérative du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le lundi 9 mai 1932, à 15 h. 30, au siège social, 2, rue Scribe, Nantes.

Ordre du jour

- Approbation des comptes.
- Nomination d'un commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

Les Hangars métalliques et les cas d'incendie

Depuis la guerre, les Hangars Agricoles se construisent de plus en plus, remplaçant les meules appelées à disparaître, les Agriculteurs sachant les signaux services que rendent les Hangars : pour la rentrée des récoltes, pour les opérations de battage, etc., etc.

Les Hangars métalliques, surtout, paraissent avoir la faveur des intéressés et cela paraît s'expliquer du fait de la facilité de démontage et de remontage à la fin d'un bail, par exemple (si besoin en est) 1 fr. 90 le démontage et 1 fr. 90 le remontage le mètre carré — donc conditions uniques et avantageuses que seul peut permettre le Hangar Métallique ; ainsi, les Agriculteurs-Fermiers, surtout, peuvent-ils maintenant faire construire un Hangar pour leur compte — même pour un bail de courte durée — car, en achetant à un constructeur avec la garantie de démontage et remontage (si besoin en est) ils sont certains, après avoir réalisé des économies, après avoir joui des services rendus par leur Hangar (même pour quelques années) de le vendre très facilement à leur successeur (qui a toujours intérêt à le prendre, car le Hangar Métallique est impérissable et reste toujours neuf), à défaut, le vendre aussi facilement en même temps que la mouture de leur ferme (dont le Hangar fait maintenant partie comme un outil indispensable de l'exploitation) — (le Hangar étant la propriété de celui qui l'a fait construire) ou alors l'utiliser ailleurs ; et, ce en raison de la garantie si avantageuse faite à la vente par le constructeur.

Les Hangars Métalliques rustiques et impérissables laissent autrefois une crainte « en cas d'incendie » lacune aujourd'hui comblée par suite de l'organisation des services d'extinction des ferrailles par les Forges :

Programme qui consiste pour les intéressés à donner, après incendie, le nom de leur Compagnie d'Assurances aux constructeurs de leur Hangar, lesquels constructeurs prennent des dispositions avec leur service des Forges, lequel service se rend sur place avec les experts, règle le sauvetage (ferrailles) ; le lendemain, le service des Forges fait couper et enlever les dites ferrailles — donc place nette — le tout sans aucun dérangement ni ennui pour les intéressés qui n'ont plus qu'à toucher le montant intégral de leur sinistre.

D'ailleurs, le génie rural a signalé par T. S. F. dans toute la France par son communiqué du 30 septembre 1929, les avantages pour tous les propriétaires de Hangars Métalliques de cette nouvelle organisation qui permet maintenant d'acheter sans crainte des Hangars Métalliques — communiqué d'intérêt général qui, de plus en plus, a paru dans les journaux agricoles — non seulement pour les Hangars Métalliques existant à ce jour.

Nous avons cru devoir intéresser les Agriculteurs sur le programme si intéressant des Hangars Métalliques pour développer encore plus les constructions de Hangars (la suppression des meules s'imposant de plus en plus). Aussi, grâce à ce nouveau et unique programme de vente de Hangars avec garantie de démontage et remontage à 3 fr. 80 le mètre carré. Avec aussi la plus grande tranquillité à avoir en cas d'incendie, étant donné un autre avantage, que les Hangars Métalliques ne sont pas un aliment pour le feu, par conséquent ne peuvent augmenter le sinistre dans le voisinage.

Les Hangars Agricoles Métalliques s'imposent donc maintenant comme un outil indispensable dans la plus petite comme dans la plus grande Exploitation Agricole.



Société des Courses de Nantes

Hippodrome du Petit-Port

DIMANCHE 1^{er} MAI

54.000 francs de prix.

Premier prix de la Société d'Encouragement, 15.000 francs.

Deux courses au trot, dont le prix de Gèvres de 9.000 francs au trot attelé pour chevaux de 3 à 4 ans.

Premier prix de la Société des steeple-chases de France, 10.000 fr.

Prix de Vouant, steeple-chase pour chevaux de demi-sang. Comme l'année dernière, cette épreuve se courra sur la piste des steeple ordinaires, afin de permettre aux jeunes chevaux de se familiariser avec les gros obstacles.

JEUDI 5 MAI (ASCENSION)

Grande journée traditionnelle de la Société des Courses de Nantes. — 100.000 francs de prix.

Grand Prix de la Société du Demi-Sang, 20.000 francs, pour trotteurs attelés de grande classe, nés et élevés en France.

Grand Prix de la Société des Courses de Nantes, 35.000 francs, au galop.

Prix de Jeanne d'Arc, steeple-chase militaire de 1^{re} série, et le Prix Barbe-Bleue, steeple-chase, 20.000 francs.

DIMANCHE 8 MAI

54.000 francs de prix.

Prix du Bois-Rouand, au galop, 13.000 francs.

Prix des Trotteurs, et monté, 10.000 francs, réserve aux chevaux de la région de l'Ouest (3 ans).

Prix du Plessis, steeple-chase, 10.000 francs, et le Prix de Vioreau, cross de 8.600 francs en terrain varié.

Les personnes qui désiraient être membres de la Société des Courses de Nantes sont priées de s'adresser au siège de la Société, 2, rue de Bréa.

LE CONTINGENTEMENT DES CHEVAUX ETRANGERS

Le décret pris par M. le Ministre de l'Agriculture pour réglementer les entrées de chevaux étrangers en France, fixe bien leur contingentement à 10.000 têtes, « à titre exceptionnel et temporaire ».

Certains journaux ont imprimé que c'est 10.000 têtes par an. En réalité, annonce le « Progrès Agricole », c'est 10.000 têtes PAR TRIMESTRE qu'il fallait lire.

A ce compte-là, on peut se demander si le décret aura quelque effet favorable pour notre élevage et pour notre commerce.

La Surveillance des Etalons

M. le Ministre de l'Agriculture porte à la connaissance des éleveurs le texte de l'article 128 de la loi du 31 mars 1932 (J. O. du 1^{er} avril 1932, page 3.355) concernant la surveillance des étalons de l'industrie privée.

« L'article unique de la loi du 8 mars 1923, modifiant la loi du 14 août 1885 sur la surveillance des étalons est complété comme suit :

« Le certificat d'aptitude des étalons destinés à la monte publique est valable seulement pour le département ou le territoire désigné par la Commission.

« Les propriétaires des étalons employés à la monte publique non munis de ce certificat seront passibles des sanctions prévues à la loi du 14 août 1885. »

</

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 25 Avril 1932

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.155	2.100	8 80	7 20	6 00	9 50	5 28	3 95	3 00	5 90
Vaches.....	1.277	1.250	8 80	6 90	5 70	10 00	5 28	3 80	2 85	6 40
Faureaux.....	495	480	6 90	5 90	5 40	7 00	3 90	3 25	2 70	4 35
Veaux.....	2.162	2.000	11 00	8 90	7 80	12 40	6 60	5 07	4 30	7 54
Moutons.....	10.056	10.000	15 60	11 40	9 40	17 80	7 80	5 35	4 13	8 40
Porcs.....	2.947	2.947	9 58	8 42	6 28	9 86	6 70	5 90	4 40	6 90

Du Jeudi 28 Avril 1932

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.072	1.000	8 70	7 10	5 90	9 50	5 22	3 90	2 95	5 90
Vaches.....	536	500	8 70	6 80	5 60	10 »	5 22	3 75	2 80	6 40
Faureaux.....	275	250	6 50	5 90	5 40	7 »	3 90	3 25	2 70	4 35
Veaux.....	1.478	1.400	11 »	8 90	7 80	12 40	6 60	5 07	4 30	7 58
Moutons.....	5.378	5.200	15 60	11 40	9 40	17 80	7 80	5 35	4 14	8 90
Porcs.....	1.994	1.994	9 56	8 56	6 42	9 86	6 70	5 90	4 50	6 90

Les Habitations à bon marché

Deuxième article

Dans notre précédent article, nous indiquions que l'Office Départemental d'H. à B. M. (siège à la Préfecture) qui s'est doublé d'une Société de Crédit Immobilier, la Maison pour Tous, était plus particulièrement qualifiée pour s'occuper des petits agriculteurs, ouvriers agricoles, artisans des campagnes qui désirent bénéficier des dispositions des lois Louchet et Ribot.

La notice éditée par le Ministère de la Santé Publique et qui est reproduite par le Recueil des Actes administratifs de la Préfecture (année 1930) le déclare très nettement : « Si les explications qui vont être données ne paraissent pas suffisamment claires, nous commençons par indiquer qu'il faudrait s'adresser, pour renseignements complémentaires, à la Préfecture de chaque département, qui devra fournir les indications nécessaires soit directement, soit par le moyen de l'Office départemental. »

Nous ajoutons que nous sommes à la disposition de nos lecteurs pour leur servir d'intermédiaire. En s'adressant à nous, ils seront sûrs d'être exactement et rapidement renseignés.

Toute personne qui, ayant plus ou moins vaguement entendu parler des avantages accordés par les lois Ribot et Louchet, désire en réclamer le bénéfice, est amenée à poser les questions suivantes :

Suis-je dans les conditions voulues pour faire une demande ?

Si la réponse est affirmative, que puis-je exactement demander et obtenir ?

Que faut-il faire pour cela, et quelles prescriptions faudra-t-il observer ?

Quels avantages réserve la loi à ceux qui en ont obtenu le bénéfice et à quelles obligations particulières sont-ils astreints ?

Toutes ces questions ayant reçu une réponse satisfaisante, il ne restera qu'à apprendre les formalités à remplir pour faire agréer sa candidature, passer à la réalisation.

1^{re} Quels peuvent être les bénéficiaires ?

Pour être admis à solliciter le bénéfice de cette législation, il faut être :

1^{er} Français. (Les Italiens, Polonais ou Belges peuvent également être admis.)

2^e Majeur et âgé de moins de 60 ans.

3^e Peu fortuné et notamment rentrer dans la catégorie des travail-

L'ablation de la queue La Castration et le Marquage des Moutons

Les travaux les plus importants qui accablent l'activité de l'éleveur, après l'engrègement, sont la castration, l'ablation de la queue et le marquage.

Castration. — L'ablation des glandes sexuelles mâles est une nécessité pour maintenir l'ordre dans le troupeau, pour éviter les naissances hors de saison et surtout pour obtenir un engrègement plus rapide et une viande de meilleure qualité.

Quels procédés de castration employer ?

Dans le numéro d'avril de « l'Union Ovine », M. Jacques Planière préconise la castration aux dents ou bien à l'aide d'une pince. Ces procédés sont décrits et commentés.

Ablation de la queue. — Passant à l'ablation de la queue, il donne les raisons qui la rendent indispensable : propreté des toisons, facilité de la monte, meilleure appréciation des gigots.

Seul le couteau doit être employé pour raccourcir la queue, à la rigueur une pince, mais jamais le fer rouge.

Marquage. — La marque de propriété découpée sur les oreilles ou imprimée sur la croupe des animaux, reconnue ou enregistrée au nom de l'éleveur dans les grands pays d'élevage, ne l'est pas en France.

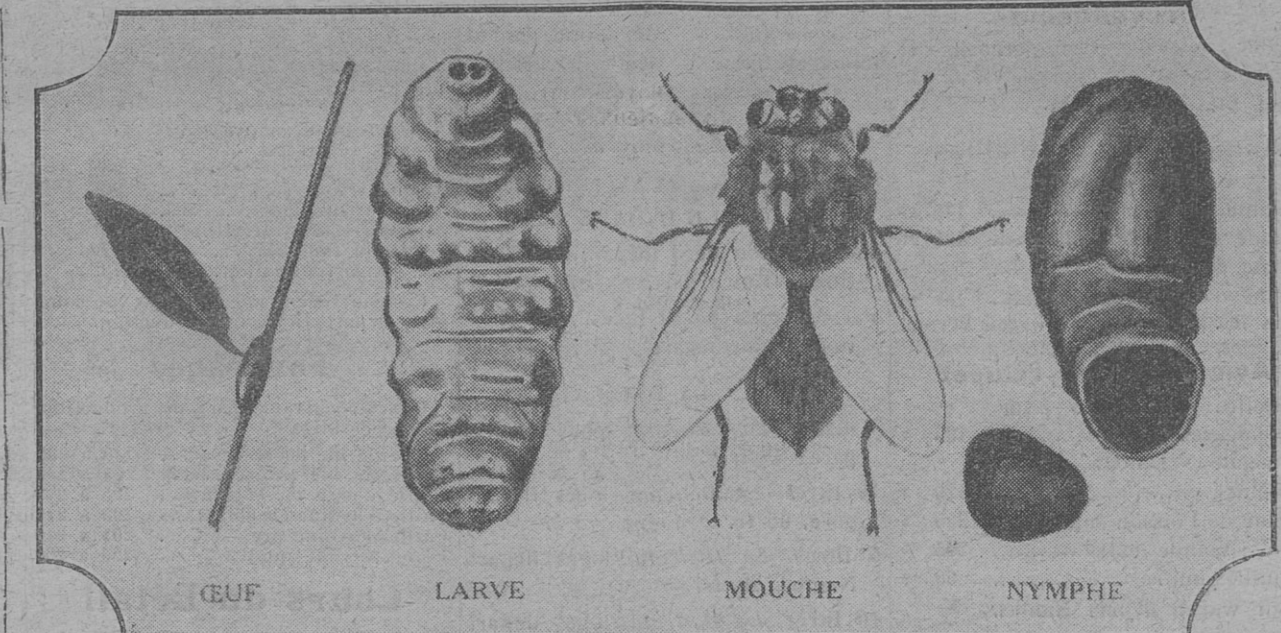
Elle serait cependant utile au propriétaire pour affirmer ses droits sur ses animaux et en empêcher le commerce, morts ou vifs, sans certificat de vente ou apposition de la contre-marque.

Eleveurs, luttons contre le Varron

Du mois de février au mois d'août, les bêtes bovines élevées à la prairie portent sur le dos des aîcés suppurants désignés sous le nom de : tan, ostre, varron, etc... ; ces tumeurs sont produites par la larve d'une grosse mouche velue, jaunâtre, difficile à capturer : l'hypodermite du bœuf.

Cette larve n'est pas inoffensive : les animaux, surtout les jeunes, souffrent beaucoup de la présence des aîcés qui leur couvrent le dos. Leur croissance est retardée. Les vaches isolées est impraticable pour les sujets convertis de patures. Il faut alors appliquer une préparation parasiticide.

A cet effet, nous avons fait faire



L'hypodermite effraye le bétail à la prairie et provoque les courses dites « de chaleur ». Le cuir varronné perd la plus grande partie de sa valeur : c'est l'éleveur qui en fait les frais. On peut enlever le varron à la main en pressant la base des tumeurs. Mais ce procédé applicable pour les larves d'une pommade au paradichlorobenzène, très efficace, que nous pouvons livrer à nos adhérents au prix de 5 francs la grande boîte, ou de 9 francs les deux boîtes. En vente aux Bureaux du Syndicat à Nantes. Une boîte de pommade peut servir au traitement de cinq bêtes environ.

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 1^{er} mai. — Les Touches.

Lundi 2. — Arthon-en-Retz, Bouguenais, La Limouzinière, Plessé, Sautron, Thouaré, Nozay, Pontchâteau, Saint-Colombin, Varades.

Mardi 3. — Blain, Riaillé, Sion-les-Mines, Saint-Etienne-de-Monfau, Le Loroux-Bottereau, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 4. — La Chapelle-Launay, Machecoul, Châteaubriant, Savenay.

Jeudi 5. — Ancenis, La Chapelle-Heulin, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué.

Vendredi 6. — Herbignac, Nort-sur-Erdre, Les Sorinières, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.

Samedi 7. — Abbaretz, La Chapelle-Glain, Ruffigné, Saint-Etienne-de-Monfau.

Main-d'œuvre Agricole

Nous avons actuellement 4 hommes seuls, cherchant place à la campagne, pour travaux toutes mains, jardinage, etc...

S'adresser à notre Service Main-d'Œuvre Agricole, 2, rue Scribe, Nantes.

ATTENTION !

N'attendez pas la dernière minute pour commander au Syndicat :

vos FAUCHEUSES

vos RATEAU

vos FANEUSES

ou vos MOISSONNEUSES-LIEUSES

Vous n'avez pas lu

LE BULLETIN

si vous négligez de parcourir ses

« OFFRES ET DEMANDES »

CULTIVATEURS non encore syndiqués

POUR 10 FRANCS de cotisation annuelle vous recevrez CE JOURNAL chaque semaine et bénéficiez des MULTIPLES AVANTAGES de notre Syndicat et de notre Coopérative.

REPLISSEZ DÈS AUJOURD'HUI le Bulletin ci-dessous et adressez-le-nous 2, rue Scribe, à Nantes. Vous recevrez votre Carte d'Adhérent pour 1932 et recevrez de suite le journal.

Bulletin de Présentation

Je soussigné, désire adhérer au SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, en qualité de Membre ordinaire, à partir de l'année 1932 et pour le département de.....

M (1).....

Adresse :

Commune :

Bureau de Poste :

(1) Écrire très lisiblement.

(Signature)



EXPOSITION D'AVICULTURE

LE CONCOURS DE PONTE

Voici les résultats du Concours de ponte organisé pendant la Foire par la Société Avicole de l'Ouest.

Ce concours réunissait 20 poules de races différentes et a obtenu un succès remarquable. Il est certain que l'an prochain ce concours doit être plus important. Il a passionné les éleveurs et les amateurs qui venaient chaque jour examiner la feuille de contrôle.

La poule Wyandotte de M. Obligé prit la tête dès le premier jour pour ne plus la quitter, pondant 11 œufs dans 12 jours, ce qui est remarquable, et des œufs d'un poids supérieur à 60 grammes.

La poule Bresse de M. Pineau se classe seconde, avec 10 œufs, mais les œufs sont plus petits ; néanmoins, le résultat est remarquable.

La Braekel de M. Robin est troisième avec 9 œufs, à égalité avec une Leghorn de l'Elevage des Bretonnières, dont les œufs étaient beaucoup plus petits, et une Marandaise à œufs rous, mais moyens.

Le concours du plus bel œuf rous est enlevé par le Manoir de l'Aulnaie, avec une poule ayant pondu des œufs remarquables comme teinte et comme grosseur.

Et qu'on ne dise pas : « Ceci ne signifie rien ». Toutes les poules ont été mises le même jour dans le poulailler, dans les mêmes conditions, donc pas de doute possible, chaque bête a fait ses preuves. Il est seulement regrettable que ce concours ne puisse durer longtemps.

Bravo quand même pour cette heureuse initiative qui mérite d'être encouragée et suivie avec intérêt.

CONCOURS D'ŒUFS ROUX (réservé aux Marandaises)

1^{er} Ensemble (les trois meilleures poules de chaque élevage). — 1. Manoir de l'Aulnaie, 23 œufs, 2.550 gr.; 2. Manoir du Fayel, 16 œufs, 1.001 gr.

2^e Poules ayant le mieux pondu (œufs très rous). — 1. Manoir de l'Aulnaie (n° 24), 9 œufs, 542 gr.; 2. Manoir du Fayel (n° 17), 8 œufs, 496 gr.

3^e Poule ayant pondu le plus bel œuf rous. — 1. Manoir de l'Aulnaie (n° 10), 82 gr.; 2. Manoir de l'Aulnaie (n° 10), 80 gr.; 3. Manoir de l'Aulnaie (n° 13), 76 gr.

Classement. — 1. Wyandotte, à M. Obligé, 11 œufs, 657 gr.; 2. Bresse, à M. Pineau, 10 œufs, 558 gr.; 3. Braekel, à M. Robin, 9 œufs, 556 gr.; 4. Marandaise, Manoir de l'Aulnaie, 9 œufs, 542 gr.; 5. Leghorn, Elevage des Bretonnières, 9 œufs, 522 gr.; 6. Marandaise, Manoir du Fayel, 8 œufs, 496 gr.; 7. Bresse, à M. Pineau, 8 œufs, 456 gr.; 8. Faverolles, à M. Robin, 8 œufs, 443 gr.; 9. Leghorn, Elevage des Bretonnières, 8 œufs, 440 gr.; 10. Marandaise, Manoir de l'Aulnaie, 7 œufs, 538 gr.; 11. Marandaise, Manoir de l'Aulnaie, 7 œufs, 470 gr.; 12. Marandaise, Manoir du Fayel, 6 œufs, 370 gr.; 13. Bresse, à M. Pineau, 6 œufs, 332 gr.; 14. Leghorn, Elevage des Bretonnières, 6 œufs, 312 gr.; 15. Leghorn, Elevage des Bretonnières, 5 œufs, 275 gr.; 16. Marandaise, Manoir de l'Aulnaie, 4 œufs, 301 gr.; 17. Bresse, à M. Pineau, 4 œufs, 228 gr.; 18. Marandaise, Manoir du Fayel, 2 œufs, 135 gr.; 19. Marandaise, Manoir de l'Aulnaie, 1 œuf, 72 gr.; 20. Marandaise, Manoir de l'Aulnaie.



Combien nombreux ne sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité. Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. Alléu Joseph, Le Bois-Riant, Mézanger.

M. Bizeul Julien, Les Domaines, Notre-Dame-des-Landes.

M. Gustave Goutier, la Cornillais de Sainte-Marie-sur-Mer.

M. François Rétif, à la Chapelle, commune d'Elbray.

M. Pentecôte, à la Vieillesse, en Saint-Joseph.

M. Henri Pipaud, au Pont-Beranger, en Saint-Hilaire-de-Chalons.

Mme Bossis, au Pommier, par Legé.

M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.

M. Pineau, à Saint-Jean du Pellerin.

M. Croissant, à Châteaubriant.

M. L. Chamard, au Pallé.

Mme Gostineau, à la Chapelle-Glain.

M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.

Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un Spécialiste de sa Région.

Seul M. LEROY ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près. M. LEROY reçoit les dames.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Nozay, lundi 2 mai, Hôtel du Pétan.

Blain, mardi 3, Hôtel du Vieux-Chêne.

Châteaubriant, mercredi 4, Hôtel de la Gare.

Ancenis, jeudi 5, Hôtel des Voyageurs.

Nort, vendredi 6, Hôtel de Bretagne.

Saint-Benoît, samedi 10, Hôtel St-Julien.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 11, Hôtel Denis.

Pornic, jeudi 12, Hôtel Continental.

LEROY, Spécialiste herniaire

6, Rue du Petit-Bacchus

(près la Place du Bouffay) - NANTES

Madame LEROY reçoit les Dames

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Écrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Tarif : 5 francs par annonce ou pour une seule insertion.

OFFRES

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5409, 6468, Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves, Baco, Gaillard, etc..., très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authentiquement garantis.

S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

67. — A vendre au choix, pressoir « Simon » à double maie ou pressoir continu « Oberlin ». État neuf. S'adresser à M. Gérard, Sainte-Marguerite, Pornichet.

77. — Faucheur à deux bœufs, coupe à gauche, bon état, à vendre

Il prit sa chaise et alla s'asseoir à l'autre extrémité de la ligne des Capoulade.

Cuisante honte.

La girl-scout ressentit douloureusement ce nouvel affront...

Mais un clou chasse l'autre...

Comme dans sa fureur elle faisait du regard le tour de l'assistance, prête à se jeter dans les bras du premier qui lui sourirait, elle vit fixés sur elle, toujours implorants et désespérés, les yeux de Master Képolette...

Elle en oublia instantanément l'injureux dédain de celui-ci...

Après tout c'était un mari qui s'offrait... et avec trois millions de dollars n'était-ce pas cent fois absurde de s'obstiner dans une bouderie qui lui ferait manquer une si magnifique, et peut-être unique occasion de se marier ?

Aussitôt sourires et œillades incandescentes répondirent avec éloquence aux muettes supplications du Capoulade héritier.

Ce dénouement coïncidait avec le retour de l'enveloppe fatidique entre les mains du notaire.

(A suivre.)

CE JOURNAL EST LE MIEUX INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEDDOMADAIRES AGRICOLES. REPAÑEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 35

L'AMOUR MÈNE

OU

Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de Jean de BARASC

— Mademoiselle, insista master Clayton redevenu grave, je dois ici parler au nom de votre famille absente... Songez à la fortune que vous perdriez en persistant...

M. Capoulade de Cannes sera le premier, j'en suis sûr, quand il aura réfléchi, à vous conseiller de renoncer à lui...

— Je lui offrirais même cent mille dollars s'il consentait à se retirer, dit master Képolette.

— Eh bien ! dear, qu'en pensez-vous, demanda Maud en riant espièglement.

— Vous êtes libre, chérie, répondit-il avec la plus tranquille confiance.

— J'irai même jusqu'à deux cent mille dollars, proposa encore le Capoulade de Manchester, en qui se rallumait le flambeau de l'espérance.

Mais au lieu de répondre, les deux nageurs se regardaient si tendrement qu'ils oublièrent qu'ils n'étaient pas seuls et qu'ils s'embrassèrent.

Cela aurait duré longtemps si le « fou-train » des montagnes, agacé par ce spec-

grande girl scout, c'est ce que l'auteur de ces lignes se sent incapable d'exprimer avec assez de force.

Ah ! Il n'était plus question de boulette empoisonnée !

Une pilule magique, qui eût apporté l'oubli dans l'âme ulcérée de la malheureuse fille, aurait bien fait son affaire.

Gauchement, honteusement, platement, il revint vers elle avec un sourire mendiant :

— Mademoiselle... Votre grand-père William Rock était un grand ami de mon oncle... Du fond de leurs tombes ils nous voient en ce moment... Voulez-vous obéir à leur vœu le plus cher, en acceptant de devenir Mistress Képolette ?

Un « No ! » sec fut toute la réponse de la girl vexée.

Si elle oubliait facilement les bienfaits, elle avait une mémoire féroce des affronts.

Humiliée cruellement au plus intime de sa sensibilité, elle se fit maintenant laïssée couper en morceaux plutôt que de favoriser l'insolent qui l'avait si atrocement dédaignée.

Master Képolette resta foudroyé.

Ainsi les deux Miss Hertley s'éloignèrent de lui... Les « impondérables » auxquels ne croient pas assez les gens d'affaires, démont

NANTES — Imprimerie DUPAS et C^{ie}, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes